



**DECRET D/2024/ 0003 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT ELEVATION A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER
DANS L'ORDRE NATIONAL DU KOLATIER**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/94/002/CTRN du 26 janvier 1994 modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 septembre 1986 portant création de l'Ordre National du Mérite ;
- Vu** le Décret D/2021/002/PRG/CNRD/SGG du 27 septembre 2021 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite ;
- Vu** le Décret D/2022/0510/PRG/CNRD/SGG du 25 Octobre 2022 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE :

Article 1^{er} : Est élevé à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Kolatier de la République de Guinée, **Honorable Docteur Mohamed Juldeh JALLOH**, Vice-Président de la République de Sierra Leone, pour sa contribution remarquable au renforcement et à l'élargissement des liens de coopération entre les deux (2) nations.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 04 JAN 2024

S.E Colonel Mamadi DOUMBOUYA

